

partie contiennent des indications précieuses et souvent chiffrées sur la fréquence des différents types d'interventions archivistiques, ce qui permet d'évaluer la reconnaissance internationale de tel ou tel type d'intervention.

Enfin, curieusement engoncée à la fin de la quatrième partie et sans sous-titre, une minuscule conclusion laisse en appétit: nous aurions souhaité qu'elle ouvre de nouvelles avenues à la recherche en matière de législation archivistique. N'y aurait-il pas lieu d'élargir cette recherche à de nouveaux territoires, à la documentation publiée en d'autres langues que le français et l'anglais? Serait-il pertinent, même à une échelle plus restreinte, de conduire une étude semblable sur la réglementation archivistique des collectivités locales?

Il importe de le souligner en guise de conclusion, l'ouvrage de Couture et Lajeunesse intéressera plusieurs clientèles: étudiants et chercheurs qui veulent mieux appréhender la législation archivistique dans le monde; archivistes qui réfléchissent sur le rôle de la législation dans leurs pratiques quotidiennes; gestionnaires d'archives ou légistes qui cherchent des sources d'inspiration pour concevoir ou renouveler une législation adaptée à leur environnement; même les archivistes du secteur privé y trouveront matière à réflexion sur les pouvoirs qui pourraient leur être conférés par leur organisme. Voici donc un bon résultat de la recherche universitaire québécoise, qu'il faut garder à portée de la main comme référence toujours utile puisqu'il recèle une richesse documentaire impressionnante. Cet ouvrage témoigne bien de la rigueur scientifique de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information... et de son manque de support à l'édition.

COMPTE RENDU

Aвра Michelson, *Expert systems technology and its implication for archives* [Washington, National Archives and Records Administration], 1991. National Archives Technical Information Paper No. 9. 41 p.

JAMES LAMBERT
Division des archives
Université Laval

Cette publication, de dimension et de facture modestes, constitue une excellente introduction à une de ces nouvelles technologies — le système expert — qui préoccupent de plus en plus la profession archivistique. La recherche sur l'intelligence artificielle se poursuit depuis plus de 30 ans. Le système expert

comme un produit expérimental de cette recherche émerge dans les années 1960 et 1970 et l'application opérationnelle de cette technologie s'étend depuis le milieu des années 1980. L'ouvrage d'Avra Michelson veut sonner le réveil dans le monde archivistique. Par ses capacités, la technologie du système expert peut faciliter et améliorer le travail archivistique; adoptée par les créateurs et les utilisateurs d'archives, elle peut bouleverser les pratiques archivistiques.

Cet ouvrage est très bien structuré. L'introduction explique ce qu'est le système expert, à quel domaine de recherche informatique se rattache cette technologie, les principes qui sous-tendent son fonctionnement, ses composantes structurelles et informationnelles, son mode de fonctionnement, ses applications et l'état actuel de sa diffusion. Suivent dans l'ordre une courte histoire du développement de la technologie, une description des divers processus de «construction» d'une application, des études de cas d'application de la technologie dans quelques organismes fédéraux et dans le domaine de la bibliothéconomie, enfin une constatation de son emploi grandissant dans des projets de recherche d'envergure. Par ces études de cas et autres éléments, l'auteur fait ressortir les avantages de la technologie — rapidité d'exécution, fiabilité constante des résultats, consignation et codification des connaissances et des procédures heuristiques, libération du ou de la spécialiste pour résoudre des problèmes plus complexes, etc. L'ouvrage se termine par quelques réflexions sur l'impact que cette technologie aura inévitablement sur le monde archivistique. Des notes explicatives et une bibliographie thématique axée sur la structure du texte complètent l'ouvrage. L'auteur mentionne, sans les souligner, quelques problèmes de la technologie, notamment l'investissement de temps du ou de la spécialiste, la difficulté à transférer ses connaissances dans une forme informatisée, la rigidité et le peu d'étendue du raisonnement des applications actuelles.

Essentiellement, explique l'auteur, le système expert est un outil informatique qui aide l'être humain à résoudre un problème, prendre une décision ou exécuter une tâche qui requiert l'emploi de la logique. Ce qui le distingue d'autres technologies de l'informatique, c'est que l'élaboration d'une application donnée est calquée directement sur la stratégie de raisonnement d'un ou d'une spécialiste («expert») dans le domaine d'application quand cette personne résout certains problèmes spécifiques. Une fois que sont consignées dans un logiciel la manière de résoudre efficacement les problèmes visés et les meilleures résolutions de ces problèmes, la stratégie et les résolutions peuvent être communiquées à des personnes moins spécialisées.

Cette technologie s'applique avant tout aux tâches de planification, de diagnostic, de formation et de perfectionnement, de sélection et de classification, d'interprétation des données, ainsi que de repérage d'information requise pour résoudre un problème quelconque. Y a-t-il une seule de ces tâches qui est étrangère au monde archivistique? Certaines y sont mêmes centrales.

Si l'ouvrage de Michelson atteint son objectif d'éveiller ses lecteurs aux applications et aux implications de cette technologie dans le contexte archivistique,

il comporte néanmoins quelques faiblesses. L'auteur indique bien les problèmes d'élaboration d'une application et les limites de la technologie; il néglige toutefois de souligner l'importance de tenir à jour une application «bâtie», sans quoi elle deviendra rapidement désuète. Aussi, l'auteur ne décrit pas suffisamment en détail les rares expériences archivistiques de cette technologie, se contentant de référer le lecteur à des articles publiés sur le sujet. Enfin, si l'on apprécie l'amorce d'une réflexion sur l'impact de cette technologie sur la pratique archivistique, l'on doit regretter que cette réflexion ne soit pas plus approfondie et, surtout, qu'elle ne s'étende pas à la théorie et aux principes archivistiques. Il reste que l'ouvrage de Michelson constitue une excellente introduction à une étude à faire qui serait à la fois plus profonde et plus large.

COMPTE RENDU

Jean-Yves Rousseau. *Les archives, transfert et accès. Guide pratique pour les sciences sociales*. Ottawa, Fédération canadienne des sciences sociales, 1991, 22 p. [français et anglais tête-bêche]

DOMINIQUE MAUREL

Responsable de formation professionnelle

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Université de Montréal

Voici un guide pratique rédigé à la demande de la Fédération canadienne des sciences sociales à l'usage des ses praticiens, concernés au premier chef par le transfert des archives et l'accessibilité à celles-ci.

La première partie de ce guide se consacre aux mécanismes de transfert des archives, notions utiles aux individus et aux organismes souhaitant confier leurs archives à une institution autorisée, comme aux chercheurs qui prennent alors connaissance des pratiques en la matière. Sont ainsi expliqués les principaux modes de transfert, les lois et politiques d'acquisition qui appuient ou incitent ces transferts, le rôle qu'y joue la structure organisationnelle archivistique au Canada, et le processus de transmission des archives, et ce tant pour les personnes physiques que morales.

Les explications sont succinctes, mais constituent une bonne base pour que les usagers des sciences sociales puissent aller chercher par eux-mêmes d'autres informations.